



S'informer, participer

S'informer près de chez soi, participer aux concertations sur jeparticipe.brest.fr, s'inscrire sur les listes électorales...sont quelque unes des rubriques à retrouver.

Dans cette rubrique



S'informer près de chez soi

L'Hôtel de ville et les sept mairies de quartier sont les lieux de proximité ouverts au public permettant de s'informer et d'effectuer ses démarches.

- ▶ Les mairies de quartier
- ▶ Les objets trouvés à Brest



Je Participe (concertation, budget participatif)

Les habitants sont invités à donner leur avis lors de concertations ou d'enquêtes publiques, et à déposer des projets liés au budget participatif.



Je participe à la vie de mon quartier

S'informer, échanger, s'impliquer et faire des propositions, quel que soit son quartier, sa disponibilité et ses centres d'intérêts.

Anomalie sur l'espace public



Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Le recensement de la population est réalisé par l'Insee, à l'aide d'enquêtes annuelles. Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes gens...



Les élections

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations sur les élections, de l'inscription sur les listes électorales aux démarches pour pouvoir voter.

- ▶ Voter à Brest
- ▶ S'inscrire sur les listes électorales et voter
- ▶ Carte électorale
- ▶ Retrouver son bureau de vote
- ▶ Les résultats électoraux



Affichage légal et réglementaire

Consultez les avis légaux et réglementaires de la commune de Brest sur les affiches légales et réglementaires.



Internet social et participatif

Point publics d'accès à Internet, Internet en habitat social, les sites participatifs, les journaux de quartier...

- ▶ Les PAPIs (Points d'accès public à Internet)
- ▶ Internet en habitat social
- ▶ Fab@Brest
- ▶ Les salles de visioconférence
- ▶ Les journaux de quartiers
- ▶ Sites participatifs
- ▶ Brest, ville wikipédia
- ▶ Le forum des usages coopératifs



Devenir bénévole

Etre utile, transmettre sa passion, se faire plaisir, vivre de grands moments, découvrir des personnes différentes de soi, faire profiter les autres...



Un projet à l'international

Si la ville de Brest mène des projets à l'international en tant qu'acteur global, elle accompagne aussi vos projets et vos démarches à...



Les conciliateurs de justice

Même si la mission de conciliation ne relève pas des compétences des communes, les conciliateurs de justice, qui sont nommés par la Cour d'appel,...



Le défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir...

Dernière mise à jour le : **23 February 2022**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

